



Service intercommunal de l'électricité

## Hausse temporaire des tarifs pour financer le réseau électrique des nouveaux quartiers de l'Ouest lausannois

*Crissier, le 31.08.2021.* **D'importants investissements dans l'Ouest lausannois sont prévus par le Service intercommunal de l'électricité (SIE) afin de financer le réseau électrique des nouveaux quartiers de la région ainsi que les infrastructures de transport, ce qui mène à une hausse temporaire des tarifs électriques sur les communes de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens.**

SIE se prépare à quelques années d'intenses activités sur son réseau : ligne du tram, ligne de bus BHNS, construction de nouveaux quartiers sur les quatre communes desservies et remplacement des compteurs traditionnels par des compteurs intelligents. SIE a pratiqué auparavant une politique de tarifs ne couvrant pas la totalité des coûts. Suite à ce besoin accru en investissements, SIE va tenir compte des montants non perçus par le passé afin de financer ces investissements. La forte hausse des tarifs de Swissgrid pour l'utilisation du réseau à très haute tension, ainsi que la baisse de la consommation induite par le CoVid contribuent également à la hausse, entre 5 et 9% selon le type de client pour 2022.

SIE s'engage dans le développement durable de la région par sa contribution à la construction des infrastructures et par l'offre d'énergies renouvelables. Souhaitant valoriser la production des énergies solaires et hydrauliques produites en Suisse romande, SIE continuera de proposer deux offres d'électricité :

ÉNERGIE SUISSE : 100% hydraulique et 100% suisse.

ÉNERGIE ROMANDE (+1.5 ct/kWh) : 50% hydraulique et 50% solaire, 100% romande.





Service intercommunal de l'électricité

### Exemples

Voici deux cas illustrant les répercussions sur les tarifs :

- 1 Pour un ménage consommant 2500 kWh/an : la facture annuelle (TVA incl.) passera de 622.- à 680.-, soit une augmentation de 4.85/mois (+9,3 %) à 27,2 ct/kWh
- 2 Commerce ou entreprise consommant 30000 kWh/an : la facture annuelle (TVA incl.) passera de 6 895.- à 7 231.-, soit une augmentation de 28.-/mois (+4,9 %) à 24,1 ct/kWh

### Contacts presse

Alessandro Fabbri, responsable des affaires réglementaires [a.fabbri@sie.ch](mailto:a.fabbri@sie.ch), 021 631 55 24

Fabienne Clerc, responsable de la communication, [f.clerc@sie.ch](mailto:f.clerc@sie.ch), 021 631 55 44

### Newsroom

Copier dans votre URL : [bit.ly/NewsroomSIE](https://bit.ly/NewsroomSIE)

**SIE SA**, société de près de 80 collaborateurs, est le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) acheminant annuellement plus de 350 millions de kilowattheures aux 50 000 habitants situés sur le territoire des quatre communes de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens. SIE est la référence de l'Ouest lausannois pour l'exploitation des réseaux électriques, pour le développement des prestations énergétiques ainsi que pour l'offre multimédia régionale, au travers de sa société sœur, TvT Services SA.

[www.sie.ch](http://www.sie.ch)

